



Séance du conseil municipal

Du 9 juin 2023

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal

Fonctionnement du Conseil Municipal

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 2023

↳ **APPROBATION** du procès-verbal du 6 avril 2023.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents le 6 avril 2023.

2. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire

↳ **PRISE D'ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE : à 9 prises d'acte.

3. Elections des délégués et suppléants - Elections sénatoriales 2023

↳ **DECLARATION** des élus délégués au sein du collège électoral pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 :

- M. DONY Alain
- MME OLLIVIER-FRANKEL Dominique
- M. THOMAZO Arnaud
- MME FRAVALO Anne-Laure
- M. LE GALLO Yann

↳ **DECLARATION** des élus suppléants au sein du collège électoral pour élections sénatoriales du 24 septembre 2023 :

- MME GUILLO Isabelle
- M. GUYOT David
- MME MORVANT-LE TRÉPUEC Hélène

4. Elections des membres élus au Conseil d'Administration du CCAS

↳ **DECLARATION** des élus membres du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS :

- MME FRAVALO Anne-Laure
- M. DONY Alain
- MME GUILLO Isabelle
- MME AUDIC Gaëlle

Finances

5. Subventions aux associations 2023

↳ **APPROBATION** des montants des subventions aux associations comme suit :

APEL : 160 € pour fonctionnement (*soutien à l'école sur d'autres budgets*)

Amicale Laïque : 160 € pour fonctionnement (*soutien à l'école sur d'autres budgets*)

Comité d'animation de Langombrach : 200 € pour fonctionnement + 1 000 € organisation fête de la musique 2023

Landaul Sport : 2 625 € pour fonctionnement + 1 500 € pour l'organisation des 60 ans du club

Road Runner : 200 € pour fonctionnement + 2 000 € pour l'organisation de la Landaulaise

Raid Dingues: 550 € pour fonctionnement + 300 € (arriéré subvention 2022 non versée)

Pour la forme : 80 € (action environnementale)

ADSL : 400 € pour fonctionnement + 50 € (mise en réseau partenaires culturels)

Bouchon Landaulais : 160 € pour fonctionnement

Ass chasse communale : 160 € pour le fonctionnement + 150 € (arriéré subvention 2021 non versée)

Bagad : 1 000 € pour fonctionnement + 500 € (prestations musicales sur la commune)

Landaul Scrabble : 160 € pour fonctionnement

Les Gais Lurons : 400 € pour fonctionnement

Comice agricole : 624,50 € (0,25 € au prorata de la population des communes concernées)

UNACITA : 160 € pour fonctionnement + 150 € (organisation des cérémonies)

Landapattes : 160 € pour fonctionnement + 195 € (investissement sécurité des écoliers)

ASS le souvenir francais : 160€

Union départementale des Sapeurs Pompiers : 160 € pour fonctionnement + 125€ (arriéré subvention 2022 à l'attention des pupilles des pompiers)

Amicale Don du sang Pluvigner : 160€ (organisation des journées don du sang)

Soit un total de 13 649,50 €

ADOPTÉ : 13 voix pour et 4 abstentions.

6. Aide aux activités sportives et culturelles des jeunes landaulais 2023

↳ **APPROBATION** du versement d'une aide maximale de 50€ par enfant pour l'année 2023 pour la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs selon les conditions définies ci-dessus.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

7. Convention OGEC 2023/2024

↳ **AUTORISATION** du maire à signer la convention OGEC 2023/2024 jointe et à verser la dotation correspondante.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

8. Indemnités des piégeurs ragondins 2023

↳ **APPROBATION** du versement d'une indemnité au piégeur de 100€ pour la saison 2023.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

9. Financement plaque commémorative Monument aux morts

↳ **APPROBATION** du projet de réfection de la plaque commémorative du monument aux morts et du plan de financement associé,

↳ **AUTORISATION** du Maire à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération et à solliciter une subvention auprès de l'Office National des Anciens combattants et Victimes de guerre,

↳ **AUTORISATION** du Maire à lancer la réalisation des travaux.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Urbanisme – Aménagement du territoire

10. Ouverture à l'urbanisation des zones 2AU - Modification du PLU

○ **REJET** de l'ouverture à l'urbanisation des zones 2AU dans la cadre de la modification du PLU

REJETÉ : 4 voix pour, 4 voix contre et 9 abstentions.

Ressources humaines

11. Modification du tableau des emplois permanents

○ **APPROBATION** de la mise à jour du tableau des emplois permanents comme suit :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Adjoint administratif	C	1	31/35 ^{ème}
Adjoint administratif	C	3	35/35 ^{ème}
FILIERE TECHNIQUE			
Agent de maîtrise principal	C	1	35/35 ^{ème}
Adjoint technique principal 1 ^{ère} cl	C	2	35/35 ^{ème}
Adjoint technique principal 2 ^e cl	C	1	35/35 ^{ème}
Adjoint technique	C	10	35/35 ^{ème}
FILIERE CULTURELLE			
Adjoint du patrimoine	C	0	24/35 ^{ème}
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
ATSEM principal 1e cl	C	1	28,87/35 ^{ème}
ATSEM principal 1e cl	C	1	35/35 ^{ème}
ATSEM principal 2e cl	C	1	30/35 ^{ème}
ATSEM principal 2e cl	C	1	35/35 ^{ème}
FILIERE ANIMATION			
Animateur territorial	B	1	35/35 ^{ème}
Adjoint d'animation principal 2 ^e cl	C	2	35/35 ^{ème}
Adjoint d'animation	C	2	35/35 ^{ème}
Adjoint d'animation	C	1	28/35 ^{ème}
Total		28	

ADOPTÉ : à l'unanimité.

12. Modulations horaires des services communaux

☞ **VALIDATION** de la fermeture des services de la mairie le samedi matin du 15 juillet au 19 août (inclus).

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Affiché le : 12 juin 2023